

Département des Hautes-Alpes

MAIRIE
DE
BARRET SUR MEOUGE 05300

☎ 04.92.65.10.93

☎ 09 77 64 00 64

📠 04.92.65.06.76

Projet de DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023 16

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Barret sur Méouge, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni sous la présidence de son maire Phillipe PEYRE, à la mairie de Barret sur Méouge.

Membres présents : Phillipe PEYRE, Annick ARMAND, Yolande MADIOT, Pierre GABRIEL, Jean BUSCH, Norine JONAS, François STENHOUT

Membres absent excusé :

Membres en exercice : 7

Date de la convocation 23 Mars 2023

Secrétaire de séance : Annick ARMAND

Vote POUR « 7 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »

OBJET : SUBVENTIONS 2023

Considérant les demandes de subventions transmises en mairie pour l'année 2023 ;

Le Conseil Municipal décide **d'attribuer les subventions suivantes** pour l'année 2023 :

- Les Restos du Cœur pour un montant de 50€
- Le Secours Populaire pour un montant de 50 €
- L'association Alteam pour un montant de 100 €
- L'Association Meouge Handball Multisport pour un montant de 50 €
- L'association Vie La Joie 300 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Phillipe PEYRE



(Handwritten signature)